

L'ordre sécuritaire et le soulèvement
des quartiers populaires

RETOURS SUR LA BATAILLE DE VILLIERS-LE-BEL

Mathieu Rigouste



extrait de l'ouvrage collectif

Vengeance d'État

Villiers-le-Bel : des révoltes aux procès

écrit par le Collectif Angles Morts
et publié aux éditions Syllepse en 2011

RETOURS SUR LA BATAILLE DE VILLIERS-LE-BEL

Mathieu Rigouste¹

« Que la guerre à la drogue provoque plus d'abus policiers, une répression plus puissante et la suspension des libertés civiles pour tous les habitants des quartiers ne devrait pas surprendre, étant donné la longue histoire de la police des communautés de couleur. La relation coloniale qui structurait originellement la présence policière reste pratiquement inchangée. Comme des armées d'occupation avec quasiment aucun lien organique dans le quartier auquel elles sont assignées, ces forces de police de la grande ville n'opèrent pas différemment des forces impériales d'hier : chaque sujet colonisé est suspect. Il est rare ce policier, même parmi les Noirs, les Latinos et les femmes, qui voit sa tâche principale comme le fait de travailler pour ou d'être employé par les communautés de couleur des quartiers pauvres. Au lieu de ça, la police travaille pour l'Etat et la municipalité, et son rôle est de garder à vue une population entièrement criminalisée, de contenir le chaos entre les murs du ghetto et de s'assurer que les plus indisciplinés restent dans le rang. »

Robin D. G. Kelley²

1. J'ai vécu 25 ans à Gennevilliers, banlieue populaire de Paris où quelques cités servent de terrains de chasse à la police. J'y ai vu l'oppression quotidienne, la misère et la ségrégation. J'y ai aussi appris l'entraide, la solidarité et l'espoir. Depuis dix ans j'enquête sur les méthodes de répression et le développement du système sécuritaire, je recueille aussi la parole de ceux qui s'y affrontent. J'ai vu les Uteq à Villiers-le-Bel quelques après-midi de juin 2009, j'y ai écouté ce qu'on voulait bien me raconter de la bataille, j'ai assisté au procès exactement un an plus tard et recueilli toutes les sources qui pouvaient permettre de décortiquer la mécanique qui s'est abattue sur celles et ceux de Villiers-le-Bel.

2. « Slangin' Rocks, Palestinian Style », in Jill Nelson, *Police Brutality. An Anthology*, Norton, NY, 2000, p.49.

Robin D. G. Kelley est professeur d'histoire dans plusieurs universités des États-Unis. Il est le premier Africain-Américain à avoir obtenu, en 2010 la chaire d'histoire américaine à l'Université d'Oxford. Il s'est lui-même décrit comme un « Marxiste surréaliste féministe qui n'est pas juste contre quelque chose mais pour l'émancipation, pour la libération ».

L'impérialisme occidental est entré dans une nouvelle phase d'expansion à la fin du 20^e siècle. Pour se restructurer, il attaque et dépossède les derniers territoires qui résistent encore à l'accumulation illimitée du profit et de la puissance³. À l'intérieur même des pays dominants, les quartiers populaires concentrent celles et ceux qui profitent le moins de l'ordre en place et qui ont donc le plus intérêt à s'en débarrasser. Ces quartiers sont pris entre les mâchoires de l'État et du capital : une double stratégie, politique et économique qui cherche à les encadrer et à les provoquer, à les contenir et à les attaquer, pour les soumettre, les transformer ou détruire ceux qui entravent encore l'extension des mégalo-pôles.

Mais les terrains de chasse du système sécuritaire ne se laissent pas écraser sans combattre. Villiers-le-Bel est une bataille importante dans cette longue campagne inachevée. Elle a permis d'expérimenter de nouvelles technologies de contrôle, de surveillance et de répression, elle a médiatisé ces savoir-faire et les matériels français sur le marché international de la sécurité intérieure. Elle a servi à criminaliser davantage la révolte des quartiers populaires. Mais elle devait aussi offrir une revanche aux policiers victimisés durant les batailles de Clichy-sous-Bois (octobre-décembre 2005). Humiliés une nouvelle fois, caillassés par des adolescents et de jeunes adultes, insultés par leurs parents, méprisés par des retraités, une partie de ces policiers est entrée dans un processus de radicalisation. Pendant la guerre d'Algérie, la contre-insurrection avait déjà débordé. Une fraction fasciste s'était alors constituée à l'intérieur de l'armée et avait tenté de prendre le pouvoir. L'ordre sécuritaire, lui, se confronte à un problème de débordement dans la police.

Il faut montrer que les révoltes des quartiers populaires s'inscrivent dans la longue histoire des résistances à la domination impérialiste. Analyser l'influence des techniques de guerre coloniale sur les nouvelles méthodes de répression, le rôle des marchés politiques et économiques de la sécurité, décrire les contradictions et les failles dans la police. La bataille de Villiers-le-Bel nous parle des transformations à l'oeuvre dans les stratégies et les armes, les forces et les faiblesses de l'opresseur.

IMPÉRIALISME, SÉGRÉGATION ET RÉPRESSION

Les inégalités sociales, économiques et politiques produites par le capitalisme provoquent inévitablement de l'indiscipline et des révoltes dans les classes populaires. Il existe ainsi un phénomène de « crises » cycliques lorsque l'État ne dispose plus de la puissance nécessaire pour soumettre des masses révoltées et que les exploités font face à une baisse importante de

3. David Harvey, *Le nouvel impérialisme*, Les Prairies ordinaires, 2010.

leurs taux de profit. L'État et le capital doivent alors restructurer leur alliance. L'impérialisme est un processus d'expansion qui émerge pour faire remonter les taux de profit et empêcher l'autonomisation des classes dominées⁴. A travers la conquête coloniale et la soumission de nouveaux territoires et de nouvelles « populations » (de la main d'oeuvre et des consommateurs), l'État met de nouveaux marchés à disposition de la bourgeoisie, il développe ainsi énormément ses capacités militaires et policières et peut déporter une partie de ses *classes dangereuses* aux colonies pour qu'elles y assurent les couches inférieures de l'encadrement. La colonie constitue dès lors un laboratoire où s'expérimente une forme de gouvernement des vaincus basé sur une domination blanche et militaro-policière. De là reviennent une culture, des techniques, des matériels et des personnels qui influencent la transformation du contrôle en métropole, en particulier la police des pauvres, des ouvriers et des étrangers. Le système impérialiste entretient ainsi un lien constant entre les méthodes d'encadrement des colonisés et la manière de tenir les quartiers populaires.

À la fin du 19^e siècle, un premier problème s'est posé sur le front intérieur de l'État français et des grands pays impérialistes. Les masses ouvrières se sont organisées et les expériences insurrectionnelles se succèdent (1848, 1871). Confronté à l'emploi de méthodes militaires et de troupes rapatriées d'Algérie, le phénomène révolutionnaire a pourtant continué à se propager. Il est devenu très risqué pour l'État d'écraser militairement les grèves et les révoltes. Il faut éviter de provoquer des insurrections, cesser de massacrer les foules en colère, inventer des matériels, des techniques et des doctrines de basse intensité. On cherche dès lors à développer les moyens de disperser les attroupements et à repousser l'emploi du contact physique. Tout en conservant la capacité de haute intensité, au cas où. C'est le début de ce que la police appelle le « maintien de l'ordre »⁵, une première hybridation militaro-policière, l'origine des CRS ou de la gendarmerie mobile.

Un second problème s'est posé sur le front colonial dans la seconde partie du 20^e siècle. Le degré d'inégalités y était tel que malgré le déploiement de l'armée puis l'envoi des appelés, l'insurrection se généralisait et qu'un autre mouvement révolutionnaire s'y développait à grande vitesse. En Indochine, l'armée française a inventé sa doctrine de « contre-insurrection », un système de terreur militaro-policière qu'elle finit de tester en Algérie, où l'État lui confie tous les pouvoirs.

En 1957, Alger a servi de premier grand laboratoire pour l'applica-

4. Hannah Arendt, *L'impérialisme, Les origines du totalitarisme*, tome 2, (1951) Seuil, 1982.

5. Patrick Bruneteaux, *Maintenir l'ordre, Les transformations de la violence d'Etat en régime démocratique*, Presses de Sciences Po, 1996.

tion de cette nouvelle doctrine sur la population d'une grande ville.

LE NÉOCOLONIALISME ET LA SOCIÉTÉ POSTCOLONIALE

Malgré la fin de l'Empire, l'impérialisme français se perpétue aujourd'hui à travers la domination néocoloniale de territoires extra-nationaux en Afrique notamment et à l'intérieur du territoire national par certaines formes de ségrégation et de subordination : en Euskadi, Gwada, Corsica, Breizh... et dans certains quartiers populaires. Dans ce nouvel impérialisme, la guerre dans la population et le contrôle des pauvres forment un continuum de « Défense et de sécurité intérieure ».

Le prototype du néocolonialisme a émergé à travers la fabrication de l'État « indépendant » du Maroc en 1956, la formation de sa police, de son armée et de ses administrations par l'État français. Durant les dernières années de la guerre d'Algérie, le gouvernement du général de Gaulle a mis en place cette nouvelle forme de subordination indirecte, plus proche du modèle colonial anglo-saxon, dans la majeure partie de son pré-carré africain. Des cadres étaient sélectionnés dans la bourgeoisie colonisée s'ils s'engageaient à conserver une partie des intérêts économiques, stratégiques et politiques de la France. Ils recevaient alors en échange les manettes de l'« État indépendant ». Ceux qui continuaient de lutter pour des sociétés égalitaires furent éliminés.

En France, malgré les « indépendances », la culture dominante n'a pas été décolonisée et une société « postcoloniale » a vu le jour. Les générations qui ont pris les commandes avaient été formées durant les guerres d'Indochine, du Maroc et d'Algérie. Dans l'administration, la police, l'armée, les médias, la classe dirigeante, le patronat, une partie des idées, des techniques et des pratiques ont perduré, certaines ont été reconduites et renouvelées pour être appliquées en particulier aux non-blancs puis, sous des formes dérivées, aux classes populaires. Le répertoire colonial est resté ouvert et disponible, il fournit encore aujourd'hui, l'une des grandes boîtes à outils de la société sécuritaire.

DE LA BATAILLE D'ALGER À LA BATAILLE DE VILLIERS-LE-BEL

Doté des pleins pouvoirs civils et militaires le 4 janvier 1957, le Général Massu est chargé de pacifier Alger, de démanteler les réseaux du Front de Libération Nationale (FLN), de paralyser et de soumettre l'ensemble de la population colonisée de la ville. Il va tester la contre-insurrection en contexte urbain. Pour cela, il met en marche plusieurs régiments, des forces de police, de gendarmerie et des CRS, des unités de la DST, du contre-espionnage (SDECE) et des commandos du 11ème Choc. La combinaison de ces forces doit permettre de terroriser les insurgés et leur « milieu de prolifération » en quadrillant la Casbah de manière rationnelle et intensive. Le Colonel Roger Trinquier, théoricien de cette « guerre moderne », fut chargé de concevoir l'opération qu'il nomma Dispositif de Protection Urbaine (DPU). Le principe consiste à encadrer les quartiers musulmans avec des troupes de *maintien de l'ordre* tout en envoyant des unités d'intervention à l'intérieur pour se saisir des *suspects*. Cette conquête virile, combinaison de quadrillage et de pénétration, développe une tension énorme à l'intérieur de la zone bouclée. Les rues sont réorganisées par des couloirs de barbelés, des contrôles d'identité filtrent et étranglent la vie sociale, les maisons sont numérotées, les familles fichées et tous les suspects embarqués pour être « interrogés ». C'est un mélange d'opérations « coup de poing » et « coup de filet ». La généralisation de la torture, des meurtres et des disparitions va affaiblir et désorganiser profondément le Front de Libération Nationale à Alger. Mais la violence de la répression radicalise la majorité des colonisés. Le FLN se reconstitue en quelques mois puis se renforce.

La contre-insurrection est une technique de guerre longue qui alimente constamment les rangs de la rébellion, une méthode qui oblige l'État à financer un véritable marché public de la guerre intérieure. Les promoteurs de cette doctrine n'ont pas insisté sur ce fait particulièrement problématique, ils ont fait de « la bataille d'Alger » une vitrine de l'« excellence » française dans le domaine de la contre-révolution et l'ont vendue à qui voulait bien y croire. La violence d'État servait jusqu'alors à maintenir les rapports de domination ; l'influence des gigantesques complexes militaro-industriels sortis des deux guerres mondiales transforme progressivement la guerre et le contrôle en des marchés très profitables. La contre-insurrection sera l'un des secteurs importants de ce commerce international de la violence d'État qui ne cesse de se développer depuis lors.

En exportant le modèle de la « bataille d'Alger », la France a diffusé sa méthode de contre-insurrection durant toute la guerre froide. Les

armées des États-Unis, de nombreux pays latino-américains ou africains y ont été formées et ont expérimenté chaque fois une version particulière adaptée au type de « population » à pacifier et à la figure de « l'ennemi intérieur » à écraser. Chaque fois on a vu se développer la militarisation de la société et du pouvoir, une industrie étatique de la torture et du meurtre, la privatisation des services publics et la réduction de l'État à ses fonctions répressives. Presque partout où la contre-insurrection a été réemployée, des États et des bourgeoisies ont pu se rétablir à travers des guerres intérieures de basse intensité et de longue durée. La contre-insurrection connaît une sorte de premier apogée international autour de 1968, lorsque les États du « monde libre » affrontent de larges révoltes sociales et des mouvements révolutionnaires.

Dans tous les grands États impérialistes, l'emploi de la contre-insurrection en contexte colonial a eu une influence importante sur la transformation des mécaniques répressives à l'intérieur du territoire national. Aux États-Unis, la contre-insurrection a été employée contre les révolutionnaires du Black Panther Party puis elle a sédimenté dans la police des ghettos à travers la « guerre contre le crime et la drogue »⁶. L'expérimentation de la guerre contre-révolutionnaire en Irlande du Nord a transformé la répression des révoltes ouvrières en Angleterre. En France, la réouverture du répertoire anti-subversif en mai 1968 a nécessité d'inventer une forme de contre-insurrection applicable à l'intérieur de la métropole impérialiste.

C'est en essayant de l'employer, non plus pour immuniser « les populations » (les colonisés) mais « la population en général » (les classes populaires), que s'est forgée la mécanique sécuritaire. Au croisement des deux problèmes fondateurs du maintien de l'ordre, la société sécuritaire se confronte à de nouvelles contradictions :

Elle doit développer toujours plus de puissance répressive, ce qui provoque un coût important pour l'État. Ce dernier cesse d'investir dans la *pacification sociale* et tente de contenir les indisciplines populaires dans des espaces clos. Pour entretenir ses nouvelles forces particulièrement offensives, il doit leur trouver des occasions de servir. Elles assureront l'enfermement des quartiers populaires.

Toutes ces restructurations favorisent le développement de phénomènes insurrectionnels ainsi que les contradictions entre les agents de la répression et le bloc de pouvoir.

6. Sur la continuation des programmes de contre-insurrection issus des années 1960 (CointelPro) dans le Patriot Act des années 2000, voir les écrits d'Ashanti Alston, historien, ancien membre du Black Panther Party et de la Black Liberation Army et notamment le zine qu'il publie, *Anarchist Panther*.

La solution sécuritaire se déploie dans l'après-1968. Elle consiste à développer les moyens de faire du profit à partir de la répression des « désordres », à favoriser les marchés privés de la sécurisation et à réduire le coût du contrôle en impliquant « la population » dans son propre encadrement. Il reste toujours à éviter d'engendrer des débordements incontrôlables. Mais dès lors, la possibilité de provoquer des « désordres gérables » devient extrêmement profitable.

Dès le début des années 1970, l'offensive néo-libérale et la restructuration industrielle engendrent un chômage de masse et de nouvelles formes de précarité dans les quartiers populaires. Dans le même temps, le maintien de l'ordre et la police des pauvres se modernisent et se transforment, notamment en référence à l'expérience algérienne. Des matériels et des techniques de protection et de contrôle des foules sont importés dans les CRS et des unités policières de type « commando » sont créées pour *pénétrer les milieux populaires*. C'est l'origine des BAC. La génération d'officiers qui prend les commandes de cette police modernisée a été formée durant la guerre d'Algérie, parmi eux, certains essaient de « démocratiser l'institution » mais la plupart a eu très peur des révoltes de mai 1968 et tente d'appliquer aux quartiers ouvriers en général et aux non-blancs en particulier, des techniques et des logiques issues de la pacification coloniale. Cet étouffement de misère et d'oppression déclenche des révoltes dès la fin des années 1970, à Vaulx-en-Velin, notamment, en septembre 1979 et à Villeurbanne en 1980, où le maire, Charles Hernu, décide de « *raser ce vivier à délinquance* ».

Depuis la révolte du quartier des Minguettes à Vénissieux, en 1981, les médias dominants accompagnent la répression policière en élaborant des dispositifs de légitimation (criminalisation, bestialisation et dépolitisation) par l'image et le discours. Ils alimentent le terreau de l'expansion policière et de la « rénovation urbaine ». Un cycle s'est établi : l'occupation policière provoque des révoltes, leur répression et sa médiatisation permettent de justifier la transformation d'une partie du quartier ou sa destruction. Tout au long des années 1980, cette offensive médiatique contre les quartiers populaires et les descendants de la colonisation se renforce. Il faut trouver des boucs émissaires pour justifier la précarisation de masse et l'expansion sécuritaire. Les révoltes commencent à se multiplier, les révoltés à s'observer puis à se découvrir une condition et des pratiques communes. C'est à cette époque que se forge la « politique de la ville » et ses grands projets immobiliers de « rénovation urbaine » (réhabilitation, réorganisation, destruction et reconstruction) qui permettront à certains grands entrepreneurs de devenir de véritables *profiteurs d'émeutes*.

Au milieu des années 1990, alors que la criminalisation, le contrôle,

la répression et la précarisation s'accroissent, les révoltes continuent de se multiplier, dans le temps et dans l'espace. Une culture et une conscience des quartiers ségrégués se renforcent.

Avec la fin de la guerre froide et la réduction des marchés publics de l'armement, les complexes militaro-industriels s'investissent davantage dans la sécurité intérieure. La multiplication de polices antibandes (notamment les unités d'intervention type BAC) qui agressent et provoquent des révoltes va permettre le développement des polices antiémeutes. Ce cercle de provocation/répression devient un marché politique et économique fondamental. Les matériels et la formation aux techniques antibandes, anti-terroristes et antiémeutes génèrent des sommes colossales en termes de recherche et développement, de maintien en condition opérationnelle ou d'audits et conseils, aussi bien dans le cadre de marchés publics que privés, nationaux et internationaux.

Mais la dynamique du capitalisme sécuritaire continue sa course effrénée en étendant les inégalités, la ségrégation et la pression policière. Elle multiplie les risques d'insurrections massives et de débordements incontrôlables. L'État doit absolument maîtriser la fabrication de « désordres gérables », c'est-à-dire tenir mieux ses milices et mieux encadrer les conditions de développement de l'émeute. Cette nouvelle « immunisation du milieu à risque » passe par l'architecture et l'urbanisme (*la prévention situationnelle*), la collaboration de l'ensemble des institutions publiques, des acteurs privés et de la *population* elle-même (*la coproduction de sécurité*), par la séparation et l'individualisation des modes de vie, la propagande et la publicité (*diffuser l'esprit de sécurité*).

Depuis la fin des années 1990, un nouvel impérialisme se traduit aussi dans le développement des mégalo-poles. Celles-ci cherchent à soumettre et/ou détruire les territoires qui entravent leur extension. La présence continue d'une police particulièrement agressive provoque inévitablement des affrontements qui permettent de justifier la « rénovation urbaine ». Ce phénomène se développe durant les années 2000. Selon une étude sur les révoltes de 2005, 66% des communes urbaines dont certains quartiers sont classés en « zone urbaine sensible » ont connu des soulèvements tandis que ce « taux d'émeutes » est monté à plus de 85% dans celles qui appartiennent à la première vague de conventions signées avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine⁷. Une autre enquête rapporte que les municipalités qui reçoivent le plus d'argent de cette ANRU sont celles qui détruisent le plus de *cités*⁸. Autrement dit, *la rénovation urbaine*

7. Hugues Lagrange, « La structure et l'accident », in Hugues Lagrange, Marc Oberti, *Emeutes urbaines et protestation, une singularité française*, Presses de Sciences Po, 2006.

8. Hacène Belmessous, *Opération Banlieues. Comment l'Etat prépare la guerre dans les* ►

multiplie les révoltes et promeut les destructions.

Ces chantiers de démolition/reconstruction fournissent des marchés aux géants du bâtiment et libèrent de l'espace pour l'avancée de la très grande ville bourgeoise et de ses dépendances petite-bourgeoises⁹. Quadriller des cités avec des unités de maintien de l'ordre et les attaquer avec des unités d'intervention devient ainsi un autre moyen de préparer l'extension des nouvelles mégaloïles impérialistes (Grand Paris, Grand Lyon, Grand Toulouse...) Les quartiers et les classes populaires qui gênent le développement de ces villes sont étiquetés « criminogènes » et deviennent alors des terrains de chasse et de défoulement policier. Les cités de Villiers-le-Bel sont sur cette longue liste.

UNE CONTRE-INSURRECTION MÉDIATICO-POLICIÈRE

Le 25 novembre 2007, Moushin Sehouli, 15 ans, et Lakhamy Samoura, 16 ans, sont tués à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise. Leur moto a été percutée par une voiture de police.

Les habitants des quartiers désignés par l'État comme des « zones criminogènes » sont habitués aux chasses policières. Peu de gens imaginent alors que les deux adolescents se seraient jetés d'eux-mêmes, sans casques, sous les roues des forces de l'ordre. C'est pourtant la version de la police et des médias dominants. Selon plusieurs récits récupérés sur les blogs d'habitants de Villiers-le-Bel, le véhicule de police se serait plutôt mis en travers de la moto pour stopper sa course. Cette pratique n'a rien d'inhabituel. Le fait de percuter un deux-roues pour pouvoir capturer son conducteur porte même un nom, le parechocage. C'est une technique à létalité très aléatoire qui a progressivement été intégrée au répertoire des pratiques réelles de la police des quartiers populaires¹⁰.

Les chasses policières sont en effet très ritualisées et les habitants en connaissent rigoureusement les mécanismes. À pied ou en voiture, les fonctionnaires qui pénètrent dans le quartier viennent pour « faire une affaire », c'est-à-dire capturer quelqu'un pour l'amener au commissariat. La « mise à disposition » (MAD) de l'interpellé auprès de la Justice vaut un

► *banlieues*, La Découverte, 2010.

9. Voir Jean-Pierre Garnier, *Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite-bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Agone, mars 2010.

10. Quelques mois plus tard, en septembre 2008, à Romans-sur-Isère dans le sud de la France, un jeune homme de 15 ans meurt, percuté, par une voiture de la BAC. Celle-ci était lancée à sa poursuite « pare-choc contre pare-choc » racontent les témoins. Une centaine de personnes a attaqué le commissariat et tenté d'y pénétrer.

bâton, un point dans la notation du commissariat, une gratification pour l'agent. Le fait de faire du zèle à ce niveau porte aussi un nom, la « bâtonnite ». Il suffit pour obtenir ce « bon point » de pénétrer en « zone criminogène » et, selon le « flair » du policier, de désigner un « suspect » du regard ou verbalement. Le fait d'interpeller à répétition ou d'insulter suffit généralement pour obtenir un geste ou une parole de la personne contrôlée qui permet de l'embarquer pour « outrage et rébellion ». Il arrive aussi régulièrement que cette peine serve à couvrir la violence policière sans reposer sur aucune réalité. Elle est soutenue par l'assermentation du fonctionnaire et il est ensuite quasiment impossible de démontrer que l'on a été victime d'un enlèvement policier. Les agents qui s'engagent dans les « interventions en zone sensible » sont des policiers volontaires et particulièrement motivés par l'idée d'être *le dernier rempart face aux barbares*. Ils rejoignent des unités d'intervention féroces, qui circulent en bandes, parfois masquées, employant des indicis, la brutalité, la tromperie et l'intimidation. « *En se déplaçant par petits groupes, très mobiles, exactement comme les auteurs de violence* » explique Eric Le Douaron, directeur central de la sécurité publique (DCSP). Ces polices *commando* harcèlent et insultent, emploient des propos racistes et sexistes, provoquent, font du chantage, menacent et brutalisent... Chargées de faire du *flagrant-délit*, elles ont tendance à laisser faire, voire à pousser, le passage à l'acte pour mieux s'en saisir. Nombreux sont les habitants qui les fuient pour éviter même leurs vexations quotidiennes. Mais celui qui s'échappe est automatiquement pris en chasse, et s'il est attrapé, se voit souvent passé à tabac. En moyenne depuis 30 ans, près d'une dizaine de personnes meurent par an en France, en croisant la police dans un quartier populaire. Des milliers de personnes sont « enlevées » par des fonctionnaires carriéristes, frustrés, apeurés ou fascinés qui les font disparaître selon leur bon vouloir, pour quelques heures ou quelques jours de GAV, quelques mois ou quelques années de prison. Parfois à tout jamais. La police des quartiers populaires est structurée sur le mode de la domination virile, la *pacification des cités* reproduisant les archétypes de la soumission des corps féminins dans l'imaginaire patriarcal. La conquête coloniale avait été soutenue par une idéologie de la *pénétration du territoire vierge*, de sa *prise par la force* pour l'ensemencer. La colonie, la plantation et la cité sont conçues comme des territoires féminins et infirmes pour mieux justifier leur soumission et leur domestication¹¹.

À Villiers-le-Bel, selon plusieurs récits, les policiers ont vaguement tenté un massage cardiaque, puis, à mesure que des groupes de passants en colère approchaient, ils se seraient enfuis. Une opération médiatico-policière de dernier cri a été automatiquement déployée, *en prévision de l'émeute*.

11. Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie coloniale et sexuelle de la nation française*, La Découverte, 2006.

Alors que la couverture médiatique soutient, de manière assez classique, la thèse de la mort accidentelle et criminalise les deux adolescents tués, ce sont des nouveaux dispositifs policiers, élaborés après les batailles de l'automne 2005, qui sont mis en oeuvre dans et autour de Villiers-le-Bel. Comme souvent, c'est le déploiement policier et la chape de contre-vérités médiatiques qui étouffent la douleur des habitants et motivent les passages à l'acte.

Pendant quelques jours, des forces de maintien de l'ordre ont bouclé et tenté de paralyser plusieurs quartiers de la ville puis des environs avec des forces de maintien de l'ordre (CRS, Gendarmerie mobile). Des unités d'intervention (BAC notamment) ont été envoyées pour pénétrer les zones clôturées, pour y traquer et capturer des « suspects ». Une véritable combinaison d'étranglement et de provocation, de « coup de poing » et de « coup de filet ». Des techniques, des matériels et des troupes ont été testés contre les quartiers populaires de Villiers-le-Bel. Notamment la combinaison d'unités spécialisées et classiques, policières et militaires, antibandes, antiémeutes et antiterroristes (BAC, RAID, GIGN...). Un lieutenant d'une compagnie de sécurisation – une « force d'intervention rapide » à l'intérieur – est un ancien militaire, formé au *contrôle des foules* au Kosovo. Sa fonction à Villiers-le-Bel symbolise bien la manière dont les techniques de guerre coloniale peuvent revenir influencer la police des pauvres en société impérialiste. Sur un principe comparable au DPU de la bataille d'Alger, Villiers-le-Bel a subi une tactique de pacification militaro-policière basée sur des formes de quadrillage et d'action commando de basse intensité. Les cités de la ville ont été soumises au principe de la punition collective, un principe directement hérité du droit colonial et qui a structuré toute la répression jusque dans sa partie judiciaire. Elles ont été recouvertes sous des nuages de gaz lacrymogènes, transpercées par des tirs de Flash-Balls et les viseurs infrarouges de troupes d'élites hélicoptérées, balayées pendant plusieurs nuits par les projecteurs et le vacarme des hélicoptères.

Deux ans, presque jour pour jour, après la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois, la révolte de Villiers-le-Bel est restée localisée et n'a duré que quelques jours mais son intensité a frappé les esprits aussi fort que les nuits de l'automne 2005. Elle a pris des formes imprévues. Des habitants de plusieurs quartiers de Villiers-le-Bel et des environs (Goussainville, Sarcelles, Cergy, Garges-lès-Gonnesse) ont saboté la mécanique policière. Ils ont déstabilisé l'appareil répressif et de nouvelles fissures sont apparues. Les « experts des violences urbaines » dénoncent à la fois l'« organisation des émeutiers » et leur « sauvagerie ».

C'est pourtant bien le degré d'oppression, le mensonge médiatico-politique et la profondeur des inégalités qui ont déterminé l'auto-défense col-

lective puis la contre-attaque. Le commissaire Jean-François Illy, dépêché sur place peu après le drame a été roué de coups par des passants. Plusieurs centaines de personnes ont affronté, avec de simples pierres, des boulons ou des cocktails Molotov, les compagnies de maintien de l'ordre de la 5ème puissance mondiale. Il est difficile de saisir sans l'avoir vécu, la manière dont ceux qui ne prennent pas la rue peuvent soutenir la révolte. Cela passe parfois par le simple fait de ne pas collaborer avec la police, de ne pas empêcher ceux qui le veulent de sortir, d'ouvrir sa porte pour abriter une personne poursuivie, de jeter des projectiles par les fenêtres, de filmer, d'interpeller les uniformes, de repérer leurs manoeuvres et d'alerter ceux qui sont en bas.

Dans la rue, malgré les dimensions du dispositif, des groupes mobiles de quelques individus ont mis en fuite des unités professionnelles et ont incendié leurs véhicules. Des commerces et des établissements publics ont été dévastés, dont une école, les impôts et une antenne de police. Selon les déclarations des journalistes, des politiciens ou des policiers, sur 650 policiers déployés chaque journée, le nombre de blessés a navigué entre une soixantaine et près de 120, c'est-à-dire du simple au double. Cinq auraient été « gravement » blessés mais près d'une soixantaine auraient été touchés par « armes à feu ». Ces incohérences trahissent une stratégie politique de criminalisation qui ne s'inquiète pas de vraisemblance. Les commentateurs ont généralement omis de signaler que les armes employées étaient des carabines à plombs et des chevrotines, rien à voir avec des « armes de guerre ». Ils ont masqué le fait que depuis le milieu des années 1990, il arrive régulièrement que la colère pousse des révoltés à tirer sur la police et que des parpaings, bien plus dangereux qu'un grenaille, dévalent sur les voitures de police. Aucun rapport officiel n'a fait mention des dizaines d'habitants blessés, gazés, frappés, ou choqués par des « armes à létalité réduite », l'occupation policière et le harcèlement médiatique, simplement parce qu'ils ont eu le malheur de vivre dans une des réserves où la police chasse.

Mais la répression est rentrée bredouille et blessée, certains de ces éléments humiliés et ivres de vengeance.

IL FAUT SACRIFIER DES BOUCS ÉMISSAIRES

Le 29 novembre 2007, le chef de l'État annonçait à ses troupes le commencement d'une deuxième phase : « *Mettez les moyens que vous voulez, ça ne peut pas rester impuni, c'est une priorité absolue.* » Pour soigner et consoler ses agents, il doit se saisir de « coupables ». Leur « exécution juridique » devra dissuader les prochaines révoltes. Malgré l'emploi de caméras, la recherche

d'ADN sur les canettes de bière ou en récoltant les crachats de la rue, aucune preuve n'avait permis d'engager des arrestations. Pour pouvoir les justifier, une campagne de délation rémunérée est organisée selon les anciennes méthodes d'action psychologique issues des pacifications coloniales. Des milliers de tracts incitant à dénoncer des « tireurs » et des « leaders » sont distribués dans les immeubles. L'assurance de l'anonymat et plusieurs milliers d'euros de rémunération sont promis aux délateurs. Les poubelles de certains immeubles se sont remplies de ces tracts. Mais, alors qu'il est particulièrement improbable de distinguer des individus cagoulés, de nuit et sous un déluge de gaz, certains « voisins », attirés par la perspective de rémunérations ou quelque désir de vengeance ont transmis les noms de coupables de convenance. Ils n'ont officiellement jamais été payés et une liste d'une quarantaine de boucs émissaires a finalement été adoptée.

Parallèlement, d'autres dispositifs visant à dissocier les habitants ont été mis en oeuvre. Des « représentants des jeunes » ont rapidement été désignés par le ministère de l'Intérieur et mis en scène par quelques grands médias. Un rappeur « citoyen » a été reçu à l'Élysée et des « jeunes bien intégrés » ont été propulsés par les médias et les partis politiques. Décrits comme le « bon grain » à bien dissocier de l'ivraie, ces personnages qui appelaient au « retour au calme » ont été mis en scène en opposition avec le « *reste des voyous et des tueurs* ». Mais nombreux parmi les habitants les ont désignés comme des « Khoubzistes »¹², ceux qu'on achète pour une bouchée de pain. Malcom X employait la notion de « nègres domestiques ». Eric, un habitant de Villiers-le-Bel, membre du comité de soutien aux inculpés, résumait la position du collectif à ce sujet : « Pour nous c'est clair : Fuck les partis politiques ! Droite ou gauche, c'est la même salade, on va pas s'allier avec des gens qui travaillent contre nous. Nous, on avance avec le peuple, avec les gens, c'est comme ça qu'on a toujours été. On n'a jamais eu besoin d'eux. Et puis ils auraient du mal avec nous, parce qu'on est quasiment ingérables ! »

Pendant les trois mois qui suivirent, une seconde opération de grande ampleur a été préparée pour interpellier ceux qui ont été sélectionnés. L'opération est déclenchée le 18 février 2008. Pendant quelques jours, plus de mille policiers du RAID, de l'Office central de répression du banditisme (OCRB), de la PJ de Versailles et d'Ile-de-France, couverts par de nombreux médias *embarqués*, ont ratissé les quartiers à la manière de battues, afin d'empêcher toute circulation, pour frapper les esprits et saturer les rues pendant les perquisitions. En deux « vagues », à six heures du matin, la Police Judiciaire, protégée de CRS et de membres du Raid, a ainsi pu boucler

12. « Khoubz » désigne le pain en arabe dialectal.

une dizaine d'immeubles à Villiers-le-Bel, monter et emporter plusieurs dizaines de personnes sélectionnées par les policiers dans la région et jusqu'en Seine-Saint-Denis. Cette « *très belle opération* » selon les mots de la ministre de l'Intérieur Michelle Alliot-Marie¹³, a été organisée sur le principe des rafles antiterroristes, ces autres manières de faire disparaître un groupe qui se banalisent depuis les *chasses aux islamistes* des années 1990. « *J'espère que les habitants comprendront que nous sommes là pour restaurer l'ordre et la paix* » avait pris le temps de préciser Marie-Thérèse de Givry, la procureure de Pontoise. Qu Xing, numéro deux de l'ambassade chinoise à Paris, comparait la répression de Villiers-le-Bel et celle menée au Tibet, en raillant un journaliste : « *Est-ce que vous laisseriez une mission des Nations unies pour voir ce qui s'est passé à Villiers-le-Bel* » ?¹⁴ Jean-Marie Le Pen souligna pour sa part que cette opération lui rappelait celle d'un « bataillon » en Indochine, lorsqu'il était lieutenant dans la Légion étrangère¹⁵.

EXPÉRIMENTATION, DÉMONSTRATION ET COMMERCE DES TECHNIQUES DE PROVOCATION/RÉPRESSION

Villiers-le-Bel est alors sélectionné comme terrain d'entraînement pour tester et développer de nouveaux dispositifs d'occupation, les Unités territoriales de quartier (Uteq) qui auront en charge de quadriller la circulation et la vie sociale sur la « place publique » des « Zones urbaines sensibles » et de faciliter la délation anonyme. « *Nous n'allons pas faire de l'îlotage pacifique* » assure Valérie Moulin, commissaire responsable de l'unité. Les Uteq doivent assurer le « renseignement opérationnel », favoriser le signalement de délits. « *C'est sûr qu'on va déranger, mais c'est le but : l'Uteq est une police offensive* » ajoute-t-elle. « *L'objectif est de rentrer gentiment dans les quartiers, accompagnés par des renforts, mais juste au cas où.*¹⁶ » Ces unités auront la charge de maintenir la pression jusqu'aux procès.

Elles mêlent les principes du quadrillage et de la pénétration, sorte de fusion entre le groupe mobile de harcèlement type BAC et le groupe de *maintien de l'ordre* type CRS. Maka Kanté raconte : « *ils sont là, ils peuvent passer à six ou sept, armés jusqu'aux dents, ils marchent dans la ville, en faisant les cowboys. Ils arrivent, nous on est assis en train de discuter de tout et de rien, on tue le temps. Tu vois huit policiers qui passent et les huit vont s'arrêter en face de nous, j'comprends pas. On m'a souvent parlé des UTEQ, mais quand je suis sorti et quand j'ai vu ça, ça m'a étonné. Les gens du quartier y m'ont dit,*

13. AFP, 18 février 2008.

14. Cité dans Alain Bertho, *Le temps des émeutes*, Bayard, 2009, p. 90.

15. AFP, 20 février 2008.

16. *20 minutes*, 9 juin 2009.

*les huit ils bloquent tout le périmètre. Ils sont là à marcher comme des cow-boys, à regarder à droite à gauche. Pourquoi ? La question que je veux leur poser, c'est pourquoi. Ils sont là alors qu'il ne se passe rien de particulier.*¹⁷ »

Au cours d'une discussion, un après-midi de juin 2009 à Villiers-le-Bel, T. expliquait à propos des Uteq : « *Ici c'est pas l'Irak, en Irak c'est la guerre, ici c'est comme en 1941, c'est l'occupation.* » Maka Kanté, lui, fait référence à l'apartheid¹⁸.

Testées à Villiers, les Uteq ont par la suite été étendues à d'autres « zones criminogènes », à Grenoble notamment, où elles déploient le même système de contention et où une révolte puissante a suivi le meurtre de Karim Boudouda, tué d'une balle de la BAC en pleine tête en juillet 2010. Depuis janvier 2011, des Brigades Spécialisées de Terrain remplacent les Uteq. Elles sont organisées sur le même principe.

Terrains de chasse et terrains d'entraînement de la police, les quartiers populaires sont aussi considérés par l'État comme des laboratoires et des vitrines pour les marchés internationaux de la répression (conseil, audit, techniques, doctrines et matériels). De nombreuses révoltes de quartiers passent largement inaperçues lorsqu'elles ne sont pas médiatisées¹⁹. Les experts antiémeutes s'intéressent d'ailleurs particulièrement aux moyens de bien contrôler des médias qu'ils considèrent, lorsqu'ils ne reproduisent pas exactement les versions officielles, comme des « propagateurs d'émeutes ». En revanche, les opérations médiatico-policières comme celles qui ont été menées à Villiers-le-Bel servent de vitrines internationales pour marteler le concept publicitaire d'« excellence française dans le domaine du maintien de l'ordre ». Celui-ci permet de faire fonctionner des réseaux de « coopération technique » auprès des ministères de l'Intérieur étrangers partout autour de la planète. Ces réseaux vendent du conseil, des techniques, des doctrines, des matériels et des interventions dans le domaine de l'antiterrorisme, de l'anti-bande et de l'antiémeute. En France, c'est un « service public » qui s'en occupe, le Service de Coopération Technique International de Police (SCTIP), renommé Direction de la Coopération Internationale (DCI) en septembre 2010. Implanté dans une centaine de pays « alliés » et en couvrant plus de 150, le SCTIP a été créé en 1961 par le général-président de Gaulle pour former les polices des néo-colonies et s'assurer qu'elle dépendront bien de la France à l'égard de leurs techniques et de leurs matériels de répression. Il organise, pour le compte des industries françaises publiques et privées, un vaste marché international. Grâce à l'implantation

17. Voir entretien avec Maka Kanté dans le volume d'où est tiré ce texte.

18. *Ibid.*

19. Voir par exemple Alain Bertho, *Le temps des émeutes*, Bayard, 2009.

d' « assistants de sécurité intérieure » dans les ambassades françaises, il est possible de récupérer du renseignement et d'influencer, mais aussi de promouvoir l' « excellence répressive française » et de favoriser l'achat de formations et de matériels par les ministères de l'Intérieur et les grandes entreprises des pays « alliés ».

De grandes firmes implantées en France se gavent de ces marchés, elles sont souvent représentées par des députés au parlement et de hauts fonctionnaires dans les grands corps d'État (les Ingénieurs de l'armement en particulier) où se négocient les budgets publics. Les nouveaux marchés identifiés à Villiers-le-Bel ont été distribués en quelques semaines : drones, boucliers, lunettes de visées, lanceurs 40 (super Flash-Balls), Tasers (pistolets électriques), caméras embarquées ou personnelles, hélicoptères spécialisés et véhicules de pénétration, grenades de désencerclement. « On arrive à l'équipement militaire » remarquait judicieusement Philippe Capon, responsable du secteur CRS à l'UNSA-Police.²⁰

Ces matériels sont vendus à l'international, souvent liés à des packs techniques. Il s'agit donc de faire la promotion d'une méthode pour marchander les outils, la formation et l'entretien. Devant des responsables policiers des pays européens, l'état major de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) présentait ainsi en octobre 2008 son « nouveau modèle de maintien de l'ordre dans les quartiers difficiles », élaboré dans la continuité de la bataille de Villiers-le-Bel. En première ligne seront désormais disposés des escadrons de CRS, de gendarmerie mobile et des compagnies de sécurisation.²¹ Les effectifs en civil doivent être multipliés pour atteindre un tiers des personnels engagés. Ils seront principalement affectés aux BAC pour procéder aux interpellations. « *Au cours du colloque, de nombreux responsables policiers européens ont salué le haut niveau de performance française en matière de maintien de l'ordre* » expliquent les journalistes qui couvrent « la banlieue » pour Le Monde²².

La contre-insurrection et l'ordre sécuritaire sont des machineries violentes qui alimentent leur propre extension en propageant les conditions de la révolte. Elle ne sont pas capables de soumettre complètement un « milieu de population », elles ont plutôt tendance à enliser les dimensions du conflit et à étendre les champs de bataille. Elles ont cet intérêt particulier de générer les vastes marchés publics et privés de la guerre de basse intensité, dans le temps et dans l'espace.

20 *Le Monde*, 22 mars 2008

21. Un budget est alors attribué pour créer neuf compagnies de sécurisation à déployer sur le territoire hexagonal. *Le Monde*, 18 octobre 2008.

22. *Ibid.*

LES POINTS DE RUPTURE DE LA MACHINERIE SÉCURITAIRE

Les signes se sont multipliés qui montraient des risques de dissociation dans la police. « *On se sert d'une opération de police à des fins politiques* » se permettait un secrétaire de l'UNSA-Police après la rafle de février 2008. Le responsable du syndicat Alliance Police Nationale déclarait à son tour dans le Figaro du 15 mars 2009 : « *La violence monte crescendo depuis les événements de Villiers-le-Bel et les événements d'outre-mer. On n'hésite pas à tirer sur des policiers. Si on ne sanctionne pas plus durement les agresseurs de nos collègues, nous allons à la catastrophe et on ne s'en sortira pas.* »

L'institution judiciaire remplit une fonction décisive dans la distribution de la violence d'État. Elle délivre l'impunité à la brutalité policière et trie, parmi les capturés, ceux qui échapperont à la punition et à l'enfermement. La manière dont des officiers ont pris position publiquement face à la Justice et au gouvernement est un signe évident que des contradictions se renforcent dans les polices de combat et que ce phénomène est clairement lié au développement de l'ordre sécuritaire et de sa grammaire contre-insurrectionnelle.

Tout au long de la procédure judiciaire, des affrontements se sont renouvelés entre ces nouvelles unités d'occupation des quartiers et ceux qui ont décidé de ne pas subir le harcèlement quotidien. La volonté de maintenir la pression sur le temps long avec des troupes offensives a exacerbé la férocité des policiers.

Au printemps 2009, juste avant le procès des « caillasseurs », ils se sont livrés à une série de provocations : des tirs aux fenêtres de grenades lacrymogènes jusque dans des appartements ; en mai une unité de CRS a déchargé ses Flash-Balls sur la place du quartier et crevé l'oeil de deux habitants. Des dizaines de douilles ont été récoltées le lendemain par les habitants. « *Villiers-le-Bel, c'est plus possible, la police est postée à tous les ronds-points, à partir d'une certaine heure, ce n'est plus la peine de rouler. Ils t'arrêtent à chaque coin de rue, l'occupation policière de Villiers-le-Bel est un fait que personne ne peut nier, elle est là* » raconte Maka Kanté.

Ces provocations ont été mêlées, quelques semaines avant le premier procès, à une surenchère dans la criminalisation médiatique. Des peines très lourdes ont été rendues. Un à trois ans fermes pour avoir jeté des pierres contre des unités sur-armées et sur-protégées, dont les collègues avaient tué quelques heures plus tôt deux adolescents.

Le second procès se déroule aux assises pour « *tentative de meurtre en bande organisée sur des fonctionnaires de police* ». Alors que les inculpés

encourent la perpétuité, une ordonnance de non-lieu est rendue pour les policiers impliqués dans la mort de Moushin et Lakhamy.

Vécue comme une nouvelle provocation par les familles des victimes, cette décision doit apaiser les policiers. Elle révèle cependant un peu plus la nécessité pour l'État de venger ses agents humiliés. Dans l'appareil répressif et les médias dominants, des franges se sont radicalisées et d'autres s'interrogent alors sur les manières dont l'État tente de s'assurer le monopole de la violence.

La qualité de la couverture médiatique a suscité de nombreuses critiques dans la police car certains médias pourtant bien domestiqués ont cherché à nuancer le montage. Sans pourtant mettre en doute la grille de lecture policière qu'ils reconduisaient consciencieusement, certains journalistes ont tenté de vacciner leurs récits en reconnaissant l'existence d'une brutalité policière qu'ils situaient pourtant à la marge. Il leur fallait notamment répondre à de nombreuses prises de position de personnalités publiques ou d'anonymes, de chercheurs et de comités de soutien se déclarant solidaires des inculpés et des révoltes des quartiers populaires ; des solidarités qui se sont multipliées tout au long de la bataille et qui se sont mobilisées énergiquement autour du deuxième procès. Ces dégradations de la couverture médiatique ont dévoilé un peu plus la mécanique du montage. L'idée qu'on sacrifiait des résistants s'est répandue. Dans la police et les médias, un sentiment de trahison s'est mêlé au désir de vengeance.

De nouveaux montages médiatiques ont alors été organisés pour atténuer les risques de rupture dans les rangs de la répression. Sur la chaîne de télévision ARTE par exemple, une dizaine de jours avant le début du second procès, une soirée entière a été consacrée aux malheurs des forces de l'ordre, *déconsidérées et mal-traitées*.²³ La parole est donnée à la fraction de la police qui critique l'État parce que ce dernier lui demande d'éviter de tuer. L'émission s'attarde sur la bataille de Villiers-le-Bel pour dénoncer « *la violence barbare de certains habitants* » des quartiers populaires. Elle aborde longuement la radicalisation d'un groupe de policiers, tournant le dos au chef de l'État durant l'enterrement d'un des leurs, mort en service quelques semaines plus tôt. Les signes annonçant les débordements s'accumulent. Un policier y admet que certains de ses collègues ont commencé à se *faire justice eux-mêmes* depuis les *émeutes de 2005*.

Durant le mois précédent le procès pour « tentative de meurtre », le comité « Justice et vérité pour Villiers-le-Bel » organisa une tournée de

23. « La police et Sarko », Thema « Que fait la police ? », Arte, 8 juin 2010. Ce document a été coproduit par *Doc en Stock* la boîte de production du très sarkozyste et néo-conservateur Daniel Leconte.

solidarité dans quelques grandes villes françaises. Il s'agissait de porter la parole des habitants en contournant la médiatisation policière puis de récolter de l'argent pour soutenir les inculpés. Cette initiative a été automatiquement dénoncée par des fractions de policiers et de journalistes exaltés. Dans *Le Figaro* et sur des sites d'extrême droite, on accusait l'État de tolérer des « tueurs de flics ». La section rouennaise du syndicat Unité SGP police FO interpella la hiérarchie préfectorale et la mairie de Rouen par voie de presse. « *Ce comité appelle clairement à casser du flic, cela n'est pas tolérable dans un État de droit. [...] Nous avons écrit à Mme le maire de Rouen et à M. le préfet pour les alerter. Il est clair que certains troubles à l'ordre peuvent exister avec la tenue de tels événements. C'est à eux de prendre leur responsabilité. L'État est censé protéger les fonctionnaires de police* »²⁴. Le syndicat avait aussi créé un groupe sur Facebook où se déversaient les commentaires d'injures et les menaces de représailles policières. Il avait même menacé qu'une manifestation de policiers se déroule aux abords de la salle durant le concert de soutien.

Le procès aux assises commence le 21 juin 2010 au Tribunal de Pontoise. Le chef de l'État précise clairement la scénographie : « *Les policiers ont fait face à des voyous armés qui, s'ils ont tiré, avaient l'intention de blesser ou de tuer* ».

Mais l'élan de solidarité avec les inculpés a poussé certains journalistes à mettre en question plusieurs aspects du procès : le choix d'une petite salle d'audience et la réservation d'un très grand nombre de places aux policiers, le déploiement des forces de l'ordre autour du Palais de justice, le système de délation rémunérée, la non-comparution des témoins anonymes, le traitement injurieux de la défense par les magistrats, le non-respect de la présomption d'innocence... Organisé comme un lynchage, le second procès va pourtant révéler les fractures qui traversent l'ordre sécuritaire.

Le mercredi 23 juin, le chef de l'État retournait discrètement – sans caméra et sans s'annoncer – dans la cité des 4000 à La Courneuve qu'il disait vouloir nettoyer au karcher en 2005. Excité par la soumission des territoires pauvres, il est venu contempler la destruction d'une barre HLM. Comme souvent lors de ses déplacements publics, il est insulté par un passant. L'individu est mis au sol et blessé par le service d'ordre du Président. Le seul journaliste présent sur les lieux, « par hasard » raconte-t-il, est frappé pour l'empêcher de filmer la scène. Le récit officiel du déplacement présidentiel sera rédigé par l'Élysée et directement transmis aux agences de presse²⁵.

24. *Paris-Normandie, samedi 15 mai 2010.*

25. L'AFP sélectionne l'information et la redirige vers « les grands médias ». Son directoire est nommé par le chef de l'État.

France Télévision annonce qu'elle pense porter plainte. C'est un nouveau risque de rupture, *sur la gauche* cette fois et dans l'appareil médiatique, où enfla la critique contre les démarches présidentielles visant à domestiquer la moindre résistance journalistique. Mais le Prince amadou ses porte-voix et les courroies de transmission ne cèdent pas.

D'autres événements vont multiplier les contradictions : la comparution de témoins de l'accusation trop peu crédibles, les invraisemblances dans les récits des agents de police, l'inexistence de preuves formelles en particulier, l'aveu de déclarations mensongères ou la mise en cause de l'interrogatoire par plusieurs « témoins » fournis par la police. Mathieu Bozor, par exemple (j'ai assisté physiquement à la scène) finit par avouer devant le juge, le jury et toute la salle, que l'Officier de Police Judiciaire qui l'a auditionné et vient de parler avant lui, a menti. Que pendant plusieurs jours, alors qu'il était inculpé pour jets de pierre, cet OPJ l'a menacé de le faire passer aux assises pour « tentative de meurtre » s'il ne coopérait pas. Expliquant qu'il avait une famille et qu'il ne voulait pas retourner en prison, il avait fini, épuisé, par accepter de dénoncer n'importe qui, c'est-à-dire ceux que les policiers avaient présélectionnés et lui demandaient de *reconnaître*.

Comme si ces mots n'avaient pas été prononcés, malgré l'évidence de l'arbitraire, la juge acheva le procès en saluant le travail et le mérite des policiers. Les inculpés écopèrent de peines de prisons allant de 3 à 15 ans fermes. Leurs corps ont été enfermés pour étouffer les révoltes.

C'est un message fort en direction de la police qui signifie que le souverain est prêt à payer cher la domesticité de ses milices.

Mais la *hoggra* laisse des traces²⁶.

En octobre 2011, un procès en appel aura lieu au Tribunal de Nanterre. La justice bourgeoise devra décider si elle veut continuer à faire semblant d'être équitable ou si elle assume désormais sa fonction d'écrasement. Associons nos voix et nos forces pour obtenir la libération de tous les prisonniers.

Un édit du roi de France, transmis aux administrateurs de Guyane en 1776, résume bien le problème qui occupe l'État moderne, de Cayenne à Villiers-le-Bel : « *Il serait d'ailleurs dangereux de donner aux nègres le spectacle d'un maître puni pour des violences commises contre son esclave.* »

26. La « hoggra » désigne l'humiliation, le mépris et la violence de l'État en arabe dialectal.

MAINTENANT IL FAUT S'ORGANISER

L'État impérialiste n'a jamais assez de légitimité pour se passer de chiens de garde nombreux, féroces et impitoyables. Ces polices de choc sont responsables de la plupart des violences mises en accusation lors des révoltes des quartiers populaires. Elles s'imposent comme le principal rempart de l'État face à des mutineries qu'elles génèrent elles-mêmes. Elles le tiennent en quelque sorte en joug. Il apparaît qu'à force d'emploi, elles se radicalisent et entrent en opposition avec leur hiérarchie et le sommet de l'État. Elles *s'autonomisent*. Les unités offensives de l'ordre sécuritaire sont aussi l'un de ses points faibles. Pour les garder bien groupées autour de lui, il doit régulièrement leur sacrifier des insurgés, assouvir leur désir de vengeance. Casamayor, un juge perturbateur, habitué à observer de près la police, a conçu une hypothèse forte à ce sujet²⁷. Il pense que le bloc de pouvoir a intérêt à laisser proliférer les pratiques brutales des policiers ainsi que la haine et les injures à leur égard pour mieux les tenir groupés autour de lui, pour s'assurer qu'ils ne penseront jamais à le trahir, à rompre les rangs pour *rejoindre le peuple*.

La campagne sécuritaire contre les quartiers et les classes populaires renforce les contradictions à l'intérieur des appareils répressifs. La bataille de Villiers-le-Bel montre la nécessité de plus en plus forte pour l'État impérialiste de sacrifier des insoumis. Il lui faut à tout prix éviter « la crosse en l'air » et « le canon retourné ». Les gardiens de l'ordre devraient se méfier de la manière dont leurs chefs les manipulent, car la répression ne fait que ralentir le processus de soulèvement des quartiers populaires., tandis que l'oppression l'alimente. Ceux qui ne veulent pas rejoindre les luttes pour l'émancipation, doivent donc se préparer à tirer sur le peuple ou à se faire tirer dessus.

Il y a exactement cinquante ans, alors qu'il expérimentait la contre-insurrection en métropole, le 17 octobre 1961, l'État sacrifiait à la police une manifestation pacifique de 20 000 colonisés. Plus de 200 parmi eux ont été assassinés cette nuit-là par des fonctionnaires assermentés et jamais punis. À peu près autant de personnes, généralement des descendants de la colonisation, ont été tuées par d'autres policiers dans les quartiers populaires depuis l'émergence du système sécuritaire au début des années 1970. C'est un autre massacre, à petit feu.

Il faut opposer à ce carnage un front uni contre la violence d'État. Dans les années 1960, les militants révolutionnaires du Black Panther Party ont ouvert des voies dans les ghettos des États-Unis. Ils ont formé des groupes pour surveiller la police et s'opposer à leurs agressions. Conscients que la

27. Casamayor, *La police*, Gallimard, 1973.

police protégeait les privilèges des riches et des blancs, ils avaient commencé à créer des formes d'auto-organisation : petits déjeuners gratuits pour les enfants à l'entrée des écoles, une presse autonome, des caisses de solidarité, des librairies et des centres d'éducation populaire. Ils ont essayé de s'organiser entre opprimés pour abolir la domination raciste, sexiste et capitaliste.

Leurs chefs ont été tués par la contre-insurrection mais pas leurs idées.

Ce qui effraie l'État à Villiers-le-Bel comme dans d'autres révoltes, c'est qu'il n'y ait pas de chefs. Il lui faut en fabriquer pour mieux les faire tomber. Aux États-Unis, un ancien membre du Black Panther Party et de la Black Liberation Army symbolise la continuité et l'évolution des combats pour l'émancipation des ghettos. Ashanti Alston appelle toutes et tous les opprimés à s'unir et s'auto-organiser, désormais au-delà de la couleur de peau, par et pour l'égalité et l'autogestion. Les hiérarchies nous divisent et sont injustes, nous n'en avons pas besoin pour nous organiser, mais certaines lignes tracées par les révolutionnaires du Black Panther Party devraient continuer de nous éclairer.

Face la répression, ils criaient d'une seule voix : « *Tout le pouvoir au peuple !* ».

Depuis le début des années 2000, des comités anti-répression réapparaissent en France, aux États-Unis, au Canada, en Grèce... Réunis autour de l'idée que l'ordre sécuritaire impose de se doter d'outils d'auto-défense permanents, ils font de la formation politique et juridique, montent des caisses de solidarité pour soutenir les inculpés et payer les avocats, ils inventent des médias alternatifs pour contourner la presse dominante et porter la voix des victimes, ils essaient de s'opposer à la violence policière en la rendant visible (« cop-watching »), en la dénonçant publiquement (tracts, sites internet, manifestations).

Depuis l'automne 2010, un « appel de Poitiers », émis par plusieurs de ces comités (Toulouse, Bordeaux, Périgueux, Saint-Nazaire, Tours, Blois, Poitiers et Paris) invite à coordonner et à fédérer les forces qui luttent contre la répression, les violences racistes et sécuritaires en France . Au printemps 2011, de Grasse, le comité Vérité et Justice pour Hakim Ajimi (tué en 2008 par la BAC) a émis un autre appel. Avec les comités Vérité et Justice pour Lamine Dieng, Mamadou Marega, Abou Bakari Tandia, Ali Ziri et Ümüt, ils répondent à « Poitiers » et appellent à constituer « une assemblée de coordination nationale réunissant les proches de victimes et les militant-e-s de base travaillant contre les violences d'État » . Elle devrait se tenir en octobre 2011, au moment du dernier procès de Villiers-le-Bel.

Le 25 novembre 2007, Lakhamy et Moushin, deux adolescents de Villiers-le-Bel, décèdent suite à la collision de leur moto avec une voiture de police. Plusieurs nuits de révoltes éclatent, laissant s'exprimer la colère de centaines d'habitants qui refusent de croire à la version policière d'un accident. Des dizaines de policiers sont blessés, notamment par des tirs d'armes à feu.

La répression judiciaire succède à la pacification policière. Trois séries de procès ont lieu, apportant chacun leur lot de condamnations. Le 21 juin 2010, s'ouvre le procès des tireurs présumés.

Un procès pour l'exemple, au terme duquel cinq habitants de Villiers-le-Bel seront condamnés à des peines allant de 3 à 15 ans de prison, en l'absence de preuves, et essentiellement sur la base de témoignages anonymes.

Mathieu Rigouste est chercheur indépendant, gosse de banlieue, engagé dans les luttes, il enquête sur le système sécuritaire pour fournir des armes de libération. Il a déjà écrit deux essais, *L'Ennemi Intérieur* (la Découverte, 2009) et *Les Marchands de Peur* (Libertalia, 2011) ainsi qu'un roman, *Le Théorème de la Hoggra* (Béton Armé / BBoykonsian, 2011).

Des centaines d'autres brochures subversives à lire, imprimer et propager sont disponibles sur <https://infokiosques.net>